

CURSUS - MANAGEMENT DE LA SMART CITY

Déployez votre projet de ville intelligente

9 JOURS (+2 JOURS OPTIONNELS), 63 HEURES (77 HEURES AVEC L'OPTION)

URBANISME ET AMÉNAGEMENT

CODE : GCU17

Objectifs de la formation

Définir les concepts de la ville intelligente

Comprendre l'écosystème de la smart city

Gérer des projets smart

Animée par

- **CLEMENT Jean-Christophe**
Directeur Solutions Smart,
OPTIMAL SOLUTIONS
- **DEVILLERS Olivier**
Consultant,
- **GUYONNAUD Marie-Françoise**
Présidente,
SMART USE
- **LEDRU Olivier**
Responsable Innovation Ville Durable,
EGIS
- **TALES Romain**
Responsable du recensement des données publiques,
ETALAB

Public concernés

- DGS ; DSI ; Chargé de missions smart city ; Chargé de mission numérique ; Responsable transition numérique ; Direction relation citoyens ; Direction du service urbanisme

Critères d'admission

- Cette formation entre dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle continue car considérée comme une action d'adaptation et de développement des compétences des salariés.
-

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire
-

Tarifs

- Tarif général Dom-Tom : 6 495,00 €HT
 - Tarif général avec option (11 jours) : 6 490,00 €HT
 - Tarif général (9 jours) : 5 900,00 €HT
-

MODULE 1 - 1 JOUR

L'écosystème de la smart city : connaissance et enjeux

Le rôle de l'initiative publique dans le déploiement du projet smart city

- Proposer une vision globale cohérente avec le projet politique et projet d'administration
 - Formaliser la mission de planification aussi bien en matière urbaine que juridique et technique
 - Être garant d'une uniformité : établir des cadres stricts d'interopérabilité
-

Une nouvelle répartition des rôles au sein de l'organisation

- Comprendre les enjeux démocratiques de la smart city : le citoyen nouvel acteur, nouvel acteur de la démocratie directe
 - Identifier les nouveaux acteurs de la smart city : la communauté urbaine, les équipementiers, les industriels, les agences de conseil et bureaux d'études, les SI, fabricants
-

Maîtriser les enjeux juridiques soulevés

- Loi République Numérique, Loi NOTRE : connaître les implications numériques et légales
 - Anticiper les projets de dématérialisation et leurs conséquences légales
-

Connaître les solutions de financement à l'échelle nationale et européenne

- Faire le point sur l'ensemble des dotations existantes
 - Quels investissements privés sont envisageables
-

MODULE 2 - 3 JOURS

Être chef de projet smart city : savoir piloter un projet, manager vos équipe

Disposer des outils essentiels du chef de projet

- Savoir rédiger un cahier des charges
 - Construire un organigramme des tâches et constituer une équipe
 - Bâtir un budget et construire le planning du projet
-

Apprendre à devenir le leader de votre projet

- Savoir manager
 - Gérer les situations de conflits
 - Développer votre propre leadership
-

Animer le projet

- Identifier et gérer les risques potentiels de vos projets
 - Contrôler le calendrier du projet
-

MODULE 3 - 2 JOURS

Open Data dans les collectivités

Appréhender le nouveau cadre légal au service de l'action territoriale

L'open data, une ressource pour l'innovation locale

- Mettre à disposition des données de qualité et permettre leur réutilisation et savoir mobiliser les écosystèmes : hackathons, digital week, échanges avec le public
-

Améliorer l'efficacité de l'action publique

- Offrir un point d'accès unique à l'ensemble des données de votre collectivité, casser les silos entre les directions et services de votre collectivité et mettre en place des politiques publiques pilotées par la donnée
-

Qualifier votre démarche d'Open Data

- Définir les objectifs de votre démarche, et les bénéfices attendus : quelles données diffuser, nouveaux usages et services aux citoyens
-

Faire le bon choix parmi les solutions techniques d'Open Data

Maîtriser les aspects juridiques et financiers de votre projet d'Open Data

Comment garantir la réussite de votre projet d'Open Data

MODULE 4 - 1 JOUR

Mettre sur pied un projet de smart city

Identifier les enjeux et les premiers retours d'expériences de la ville intelligente en fonction des domaines concernés

- Analyser les expériences et les bonnes pratiques en matière énergétique : leviers d'économie d'énergie, ROI envisagé, méthodologie
 - Analyser des exemples de « smart cities » dans le cadre de politiques de transport : mieux gérer le trafic urbain et les utilisateurs de transports publics
 - Quelles expériences de villes intelligentes dans les domaines d'urbanisation : bâtiments à haute efficacité énergétique
 - Citoyenneté et ville intelligente : les enjeux de numérisation des services public
-

Comment faire de votre ville une ville intelligente

- Comment conduire les premières expérimentations et organiser l'évolution de la numérisation des services publics
 - Mettre en place le volet technologique : quels systèmes utiliser, aborder la problématique d'interconnexion des systèmes
 - Comprendre et anticiper les facteurs de risques que pose la « smart city » en termes de souveraineté de la chose publique
 - Prévenir le risque « orweillien » de la ville connectée
-

MODULE 5 - 1 JOURS

Smart city, comment utiliser les objets connectés dans votre collectivité

Comprendre les opportunités offertes par les objets connectés pour votre collectivité

Comment expérimenter les objets connectés dans votre collectivité

- Analyser quelques usages professionnels des objets connectés dans les collectivités
- Décrypter des exemples d'utilisations positives d'objets connectés introduits en collectivités

Quelle procédure suivre pour introduire les objets connectés au sein de votre collectivité

- Quelle marche à suivre opérationnelle : appel d'offres, cahier des charges et maquettage opérationnel
 - Quelle relation adopter avec les prestataires : les risques à anticiper
 - Quel investissement de départ moyen et quelles charges d'exploitation prévoir
 - Quels moyens humains anticiper pour la gestion de projets, la gestion technique du dispositif et la participation de la DSI
-

Replacer les objets connectés dans le contexte de la collectivité

- Appréhender les intérêts et les bénéfices en termes financiers, économiques, de connaissances des citoyens
 - Anticiper les facteurs de risques
 - Identifier les problèmes sociétaux éventuellement soulevés par les objets connectés
-

EN OPTION : MODULE 6 - 2 JOURS

Smart grids : des concepts au projet

Connaître l'organisation et le fonctionnement des systèmes électriques

Apprendre les aspects réglementaires et techniques

Prendre connaissance des solutions apportées par les smart grids

Savoir évaluer la pertinence d'un projet de système électrique intelligent

Connaître les étapes nécessaires à l'élaboration d'un projet smart grid

Connaître l'état des lieux des projets et systèmes existants

Illustrer plusieurs projets de territoires portés par une collectivité, un établissement public ou un consortium d'industriels

MODULE 7 - 1 JOUR

Soutenance orale de projet et validation de l'attestation

Dates

Paris	Classe virtuelle
20/05-06/07/2021	20/05-06/07/2021
18/10-16/12/2021	

Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

■ Modalités pédagogiques:

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

■ Modalités d'évaluation:

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

■ Modalités techniques FOAD:

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 0170 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au logistique@infopro-digital.com et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.

